






BUBENDORFF

**GUIDE
D'UTILISATION**

  Informations importantes
dans la notice

Notice originale

EXIGENCES DE SÉCURITÉ ET NORMATIVES

Mises en garde

> Il est important pour la sécurité des personnes de suivre toutes les instructions des différentes notices et de les conserver.

> Ne laissez pas les enfants jouer avec les dispositifs de commande ni avec l'appareil. Surveillez le volet pendant qu'il est en mouvement et éloignez les personnes jusqu'à ce qu'il soit complètement fermé.

> N'utilisez pas le volet si une réparation ou un réglage est nécessaire à cause de l'usure du produit.

> Ne faites pas fonctionner les volets et coupez leur alimentation électrique lorsque des opérations de maintenance, de remplacement de pièces ou d'entretien, telles que nettoyage des vitres ou des volets, sont en cours.

> Mettre les dispositifs de télécommande hors de portée des enfants.

Les dispositifs de commande fixes doivent être installés visiblement.

> Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

>   Ne pas ingérer l'accumulateur, risque de brûlures chimiques.

Les dispositifs de commande radio fournis avec ce produit comportent un accumulateur bouton. En cas d'ingestion, l'accumulateur bouton, peut causer des brûlures internes sévères en à peine 2 heures qui peuvent être mortelles.

Conserver les accumulateurs neufs ou usagés hors de portée des enfants.

Si le dispositif de commande radio fourni ne se ferme pas de manière sûre, ne plus utiliser le produit et le tenir hors de portée des enfants.

En cas de soupçon d'ingestion d'un accumulateur ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, demander immédiatement un avis médical.

> Les batteries de nos moteurs solaires sont qualifiées pour leur fiabilité, leur stabilité et leur tenue en température. Elles ne doivent en aucun cas être démontées et/ou remplacées par des batteries non revendues par Bubendorff qui risqueraient de ne pas être adaptées pour cet usage. Il existe un risque réel de surtension et /ou d'explosion à utiliser des batteries similaires et ne possédant pas les caractéristiques techniques adaptées pour préserver leur exposition en température, la recharge et/ou l'utilisation du moteur. Bubendorff ne pourra être tenue responsable de toute manipulation et utilisation inappropriée de la part de tiers et susceptibles de générer des dommages aux biens et aux personnes.

> Niveau de pression acoustique pondérée A : $LpA \leq 70dB(A)$.



Recommandations pour tous les volets roulants électriques (sauf iD3 Solar et iD+ Autonome)

Les installations électriques doivent être réalisées conformément à la norme NF C 15-100 (ou les chapitres équivalents des normes CEI 60364, HD 384 ou DIN VDE 0100), notamment quant à la protection contre les surtensions d'origine atmosphérique (foudre).

Si le câble d'alimentation de cet appareil est endommagé, il doit être remplacé par le service après vente du fabricant ou par une personne habilitée à la pose d'appareillage électrique afin d'éviter tout danger.

Recommandations iD3 Solar, iD+ Autonome et motorisation de volets battants

Les motorisations de ces volets roulants ou battants sont de classe III. Elles doivent être alimentées sous une très basse tension de sécurité correspondant au marquage du produit et uniquement avec le panneau solaire fourni. En cas de besoin, contactez votre revendeur.

Recommandations iD3 Solar, iD+ Autonome, iD3 Hybrid, iD+ Hybrid et motorisation de volets battant

Ces motorisations contiennent des batteries qui ne peuvent être remplacées que par des personnes qualifiées.

Recommandations motorisation de volets battants

NE JAMAIS UTILISER LA MOTORISATION SI LE GALET EST SORTI DU COULISSEAU.

L'espagnolette ne doit pas être verrouillée lors de l'utilisation motorisée.

Eviter de faire obstacle à la course des battants. Ne pas essayer de réparer une pièce mécanique détériorée (bras, coulisseau, galet, ...) : faire intervenir un professionnel qualifié.

Correspondances motorisations homologuées

- > Moteur Radio (R) : CiV, CCR, i3, iX AU, AS, VB.
- > Moteur Filaire (MI) : CCM, CCF, AS.
- > Moteur Solar, Autonome, Hybrid (SO, AU, HY, MH) : AU, AS, VB.
- > "MOTVR" : motorisation pour volet roulant.
- > "MOTVB" : motorisation pour volet battant.

Motorisations Radio

- > Bande de fréquence utilisée : 868,95 MHz
- > Puissance radio maximale : 5 dBm ou 3,5 mW



Par le présent document, Bubendorff déclare que ses équipements sont conformes aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes des directives 2014/53/UE et 2006/42/EC.

Les déclarations de conformité CE de ces équipements sont disponibles sur www.bubendorff.com, espace "Téléchargements".



SOMMAIRE

- 7 > **COMMENT METTRE EN ŒUVRE LA GARANTIE**
- 7 > **PRÉCAUTIONS D'IMPLANTATION**
- 8 > **GARANTIE COMMERCIALE**
- 10 > **PACK SAV EXTENSION & FORFAIT SAV PENDANT 20 ANS**
- 10 > **CONSEILS D'ENTRETIEN**
- 11 > **PRÉCAUTIONS D'EMPLOI**
- 12 > **RECYCLAGE**
- 13 > **LES COMMANDES**
 - > Identifier les types de commande de vos volets
- 14 > **UTILISER LA COMMANDE INDIVIDUELLE RADIO POUR VOLET ROULANT**
 - > Commander le volet roulant
 - > Position préférentielle pour volet roulant
- 16 > **UTILISER LA COMMANDE INDIVIDUELLE RADIO POUR VOLET BATTANT**
 - > Commander le volet battant
 - > Principe de fonctionnement
 - > Position préférentielle pour volet battant
 - > Commander le volet battant en présence de vent
- 18 > **UTILISER LA COMMANDE INDIVIDUELLE FILAIRE**
 - > Commander le volet roulant
- 19 > **UTILISER UN VOLET ROULANT A MOTORISATION HYBRID**
 - > En cas de coupure d'alimentation électrique
 - > Position préférentielle
- 20 > **PILOTAGE INTELLIGENT**
 - > Activation et désactivation
 - > Principe de fonctionnement
- 21 > **UTILISER LA COMMANDE GROUPEE RADIO**
 - > Programmer des groupes de volets avec la télécommande supplémentaire
 - > Ajouter, supprimer une télécommande supplémentaire sur un volet
 - > Commander les volets avec la télécommande supplémentaire
- 24 > **PILOTAGE DE L'INSTALLATION**
 - > Domotique non connectée
 - > Domotique connectée
- 25 > **BON À SAVOIR**
 - > Fermer un volet en cas de panne d'une télécommande
 - > Remplacer la pile d'une télécommande
 - > Mon volet roulant solaire ou hybride a un mouvement irrégulier : que faire ?



BUBENDORFF

Vous venez d'acquérir un produit Bubendorff et nous vous en remercions. Désormais, profitez du confort unique de volets motorisés, sûrs et étonnants. Vous disposez de tous les bénéfices des choix technologiques Bubendorff, d'une garantie de base 2 ans⁽¹⁾, pièces, main-d'œuvre et déplacement, afin d'ajouter de la tranquillité à votre confort.

NF FERMETURES (volet roulant)

Pourquoi un marquage NF Fermetures⁽²⁾ en complément d'un marquage CE ?

- ✓ Le marquage CE est un marquage réglementaire qui n'a pas pour vocation de distinguer un produit d'un autre. Vous pouvez accéder à la déclaration de performances de vos volets (DoP) sur notre site internet www.bubendorff.com, espace "Documentation".
- ✓ La marque NF Fermetures n'est attribuée qu'aux meilleurs produits et garantit leur aptitude à l'usage et leur durabilité.
- ✓ La constance dans la qualité des produits bénéficiant de cette marque est vérifiée bi-annuellement par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB).

C'est donc un gage de sérieux supplémentaire dont Bubendorff est heureux de vous faire profiter.



(1) Voir conditions de garantie BUBENDORFF (p. 8)

(2) Selon les produits et les configurations :

MONO iD⁺ : n° 251-42
MONO iD3 : n° 321-123
TRADI iD⁺ : n° 251-55
TRADI iD3 : n° 321-124
TRADI TITAN INTÉGRÉ iD⁺ : n° 251-114
TRADI TITAN iD⁺ : n° 251-114
BLOC N Th iD⁺ : n° 293-01
BLOC N Th iD1 : n° 293-01
BLOC R Th iD⁺ : n° 293-01
BLOC R Th iD1 : n° 293-01
BLOC Y iD⁺ : n° 293-72
BLOC Y iD1 : n° 293-72

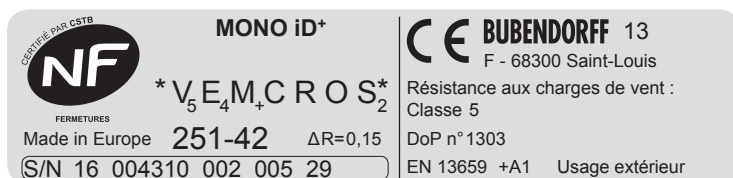
Certificats disponibles sur le site internet du CSTB (www.cstb.fr)

COMMENT METTRE EN ŒUVRE LA GARANTIE ?

> Pour bénéficier rapidement d'une **intervention sous garantie**, il vous suffit de faire votre **demande en ligne**, un service accessible 24H/24, 7 jours sur 7, vous évitant les files d'attente téléphonique aux heures de pointe.

- ✓ Rendez-vous sur www.bubendorff.com et choisissez la rubrique « Je demande une intervention »
- ✓ Renseignez vos coordonnées et le numéro de série (S/N) du volet concerné*
- ✓ Répondez au mini-questionnaire en ligne

Une fois votre demande enregistrée, notre équipe vous **recontactera directement** pour convenir d'un rendez-vous.



**Exemple d'étiquette SN*

PRÉCAUTIONS D'IMPLANTATION

Pour tous nos volets :

- > Les coffres de volets roulants doivent toujours être accessibles, notamment à des fins de réparation, sans qu'il soit nécessaire de mettre en œuvre des moyens exceptionnels (échafaudage, nacelle, etc...).
- > Une face au moins du coffre doit être démontable pour servir de "trappe de visite". L'ouverture de la trappe de visite ne doit pas être gênée ou obstruée de quelque manière que ce soit (notamment peinture, tapisserie, mastics, joints, etc...).



GARANTIE COMMERCIALE iD+, iD1 et iD3

Conditions en vigueur au 1^{er} Janvier 2023

BUBENDORFF SAS- 41 Rue de Lecture – 68306 SAINT-LOUIS – 03.89.69.63.63 (ci-après BUBENDORFF) accorde à ses clients professionnels une garantie commerciale de 2 ans sur ses produits en gammes iD+, iD1 et iD3 dans les conditions suivantes :

- > La garantie des Produits Bubendorff débute à la date de mise en service du produit par l'installateur (installation et essais de fonctionnements effectués) et à défaut à la date de facturation de ce dernier.
La garantie s'applique aux produits installés dans les limites géographiques de la France métropolitaine, à l'exclusion des terres insulaires, exception faite toutefois de la Corse.
- > Au titre de cette garantie et sous réserve des cas d'exclusion et des limitations ci-après, BUBENDORFF assure le remplacement ou la réparation de la ou des pièce(s) reconnue(s) défectueuse(s). Toute pièce défectueuse prise en charge dans le cadre de la garantie devient la propriété de BUBENDORFF.
La garantie comprend également les coûts de main-d'œuvre et de déplacement générés par la réparation sur site ou en usine, à l'exclusion de tout autre cout direct ou indirect.
- > Les pièces réparées ou remplacées par BUBENDORFF pendant la période de garantie sont couvertes jusqu'à l'échéance de la garantie du produit auquel elles se rapportent.

LA GARANTIE EST EXCLUE DANS TOUS LES CAS SUIVANTS :

- > L'usure normale des produits et notamment les défauts d'aspect dus :
 - à des traces de fonctionnement dues au contact des pièces du volet entre elles (ex : traces de contact entre les attaches et les bagues sur le tablier,
 - à une évolution naturelle des teintes,
 - à une éventuelle altération de la qualité perçue des tabliers.
- > Une utilisation impropre à leur destination, des détériorations dues à des chocs.
- > Rayures, impacts, déchirures et zones de découpe liées à la pose du produit.
- > Une négligence ou une carence dans l'entretien des produits, et de leur protection.
- > Une modification des produits ou un remplacement de composant(s) par un tiers, un N° de série effacé.
- > Une pose non conforme aux règles de l'art, aux dispositions normatives et/ou aux prescriptions BUBENDORFF (par exemple non-respect des durées de stockage préconisées).
- > Une intervention supposant (i) des moyens exceptionnels ou spécifiques (de type nacelle, échafaudage, etc.) en cas, notamment, d'inaccessibilité du produit, ou (ii) le démontage ou l'enlèvement d'éléments extérieurs au volet (du type faux plafond, coffrage, etc.) empêchant l'accès direct au volet ou à un de ses éléments (notamment caisson, trappe d'accès, ...).
- > Des circonstances de force majeure et/ou des désordres provenant d'une cause extérieure.

- > **La garantie** est limitée à une garantie 'pièces' uniquement, dans le cas suivant :
- A partir du moment où, en raison de l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions législatives ou réglementaires, les véhicules du parc réparation (ou certains d'entre eux) ne sont plus autorisés à circuler dans la zone géographique concernée par l'intervention (par exemple pour cause de restrictions ou interdictions de circulation).

LORS D'INTERVENTIONS SUR LES MOTEURS AUTRES QUE BUBENDORFF, LA PROGRAMMATION ÉVENTUELLE DU (DES) VOLET(S) RESTE À LA CHARGE DE L'INSTALLATEUR.

GARANTIE "PIÈCES DÉTACHÉES"

- **Les composants (figurant dans le catalogue pièces détachées)** achetés bénéficient d'une garantie de deux (2) ans pièces, hors main-d'œuvre et déplacement, à l'exception des moteurs Bubendorff, garantis cinq (5) ans pièces, hors main-d'œuvre et déplacement.
- **Les articles (figurant dans l'offre Réparation du Tarif en vigueur)** achetés bénéficient d'une garantie de cinq (5) ans pièces, hors main-d'œuvre et déplacement.

La garantie "pièces détachées" n'affecte en rien la garantie initiale du produit et s'applique selon les mêmes conditions que celles de la garantie du produit explicitées ci-dessus.

La garantie BUBENDORFF s'applique sans préjudice du droit pour le consommateur de bénéficier de la garantie légale de conformité dans les conditions prévues aux articles L 217-3 et suivants du Code de la Consommation et de celles et de la garantie légale des vices cachés prévues aux articles 1641 et suivants du Code Civil.

La garantie commerciale est mise en œuvre sur simple requête écrite au Service Consommateur de BUBENDORFF - 41 Rue de Lecture - 68306 SAINT-LOUIS ou par courriel à l'adresse suivante : serviceconsommateur@bubendorff.com.





PACK SAV EXTENSION & FORFAIT SAV PENDANT 20 ANS

Pack SAV Extension après l'achat de votre volet (voir conditions et modalités sur www.bubendorff.com) :

- Si vous n'avez pas souscrit l'un des Pack SAV au moment de l'achat de votre volet, vous pouvez commander en ligne le Pack SAV Extension, donnant droit à une couverture **jusqu'aux 10 ans de votre volet**.
- Si vous avez souscrit un Pack SAV A (5 ans) ou B (7 ans) au moment de l'achat de votre volet, vous pouvez continuer à bénéficier de nos prestations **jusqu'aux 10 ans de votre volet** en souscrivant en ligne le Pack SAV Extension.

Forfait SAV pendant 20 ans :

Si vous n'avez pas souscrit à l'un des packs SAV, Bubendorff vous accompagne pendant 20 ans grâce à son forfait SAV à un tarif préférentiel.

Une équipe de professionnels :

Toutes les interventions sont réalisées par les Techniciens Bubendorff et son réseau de Réparateurs qualifiés Bubendorff.

⁽¹⁾Selon conditions d'intervention Bubendorff clients particuliers et/ou conditions d'intervention des contrats packs SAV en vigueur sur le site www.bubendorff.com

CONSEILS D'ENTRETIEN

Pour tous les volets roulants et la motorisation de volet battant

- > Pour l'entretien du volet ou de la motorisation de volet battant, un lavage régulier au moins une fois par an à l'eau claire ou au minimum deux fois par an en bord de mer, à l'aide d'une éponge humide est recommandé. Ne jamais utiliser un jet d'eau ou un jet haute pression pour le nettoyage de vos volets (notamment les coffres et les parties motorisées).



POUR LES VOLETS OU MOTORISATION À ÉNERGIE SOLAIRE

- > Le panneau solaire doit être nettoyé régulièrement de toutes salissures et/ou pollution qui se trouvent sur le verre.

ROLAX

- > Si votre ROLAX est exposé aux chutes de feuilles, branchages, aiguilles de pin ou autres objets divers, son utilisation exige un nettoyage régulier.
- > L'accès extérieur au tablier de votre volet peut présenter de graves dangers. Il vous appartient de prendre toutes les dispositions afin de sécuriser cet accès.



NE MARCHEZ PAS SUR VOTRE ROLAX.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Pour tous les volets roulants et la motorisation de volet battant

Pour éviter tout risque de détérioration, le mouvement du tablier ou des battants ne doit jamais être gêné ou bloqué (exemples : action de retenue du tablier, présence d'objet sur le trajet du tablier, ...). En cas de fort vent, le volet doit être complètement fermé (lames en position ouverte pour tablier à lames orientables) ou complètement ouvert, fenêtre fermée.

Le volet roulant électrique a été conçu pour un fonctionnement sécurisé. Il va se mettre en sécurité thermique, donc s'arrêter, lorsque la température du moteur s'élève au-delà d'un certain seuil. Cela peut arriver lorsqu'on réalise plus de deux montées et descentes consécutives. Le volet reprendra son fonctionnement normal après un certain laps de temps variant en fonction des conditions climatiques.

En période de gel, l'utilisation des volets doit être limitée tant que les lames sont bloquées par le gel afin d'éviter tous dommages.

Pour volet roulant et motorisation de volet battant à énergie solaire (iD3 Solar et iD+ "autonome")

Le panneau solaire doit impérativement être positionné à l'extérieur de l'habitat ; il ne doit être masqué par aucun objet, ni même un vitrage ou un volet battant.

L'usage du volet à des températures extérieures inférieures à 0°C diminue l'autonomie de la batterie ; en conséquence, il n'est pas conseillé de faire fonctionner le volet de manière répétitive à ces températures.

Si la température extérieure est inférieure à -15°C, le mouvement du tablier est plus lent pour protéger la batterie.

En cas de mouvement irrégulier à la montée et à la descente, voir page 27.

Pour volet roulant à motorisation Hybrid radio et radio / filaire (télécommande + inverseur)

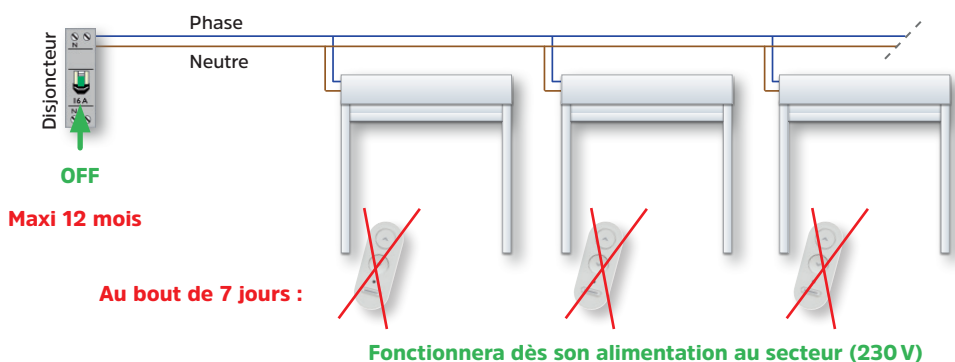
Absence prolongée d'alimentation électrique

Cas de construction hors alimentation électrique des moteurs :

- Le volet ne devra pas servir en cours de chantier pour conserver la charge de sa batterie jusqu'à son alimentation électrique.

Cas de logements inhabités pendant de longues périodes :

- si possible, conserver l'alimentation des volets.
- sinon, ne pas dépasser 12 mois sans alimentation secteur.



LA RESPONSABILITÉ DE NOTRE SOCIÉTÉ NE SAURAIT ÊTRE RECHERCHÉE
À RAISON DE CONSÉQUENCES DU NON RESPECT DES CONSEILS
D'ENTRETIEN ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI PRÉCÉDENTS.

Rolax

En cas de pose de ROLAX sur verrières sur site à fort enneigement, il est impératif de prévoir l'installation d'un dispositif d'arrêt de neige afin de protéger le caisson de volet roulant.

En période de gel, le mouvement du volet peut être interrompu tant que les lames sont bloquées.

Au dégel, le volet reprendra son fonctionnement normal.



LA RESPONSABILITÉ DE NOTRE SOCIÉTÉ NE SAURAIT ÊTRE RECHERCHÉE
À RAISON DE CONSÉQUENCES DU NON RESPECT DES CONSEILS
D'ENTRETIEN ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI PRÉCÉDENTS.

RECYCLAGE

Bubendorff participe au recyclage des moteurs et des automatismes qu'il met sur le marché, en finançant les filières de ecosystem dédiée aux DEEE Pro (www.ecosystem.eco) et Corepile dédiée aux piles et batteries qui les reprennent gratuitement (www.corepile.fr)

LES COMMANDES

Identifier les types de commande de vos volets

Vous reconnaîtrez facilement le type de commande Bubendorff qui équipe votre installation.

COMMANDE INDIVIDUELLE FILAIRE



COMMANDE INDIVIDUELLE RADIO

Au dos de la télécommande figure le numéro de série à 16 chiffres (S/N) qui correspond à celui figurant sur l'étiquette d'identification du volet (sur la lame finale, côté intérieur)



Télécommande du volet

COMMANDE GROUPÉE RADIO



Télécommande supplémentaire

POUR LES AUTRES INVERSEURS FILAIRES DU MARCHÉ COMPATIBLES AVEC LES VOIETS BUBENDORFF, SE RÉFÉRER AUX NOTICES FOURNIES OU AU SITE INTERNET DU FABRICANT

LEXIQUE

COMMANDE FILAIRE : un fil relie le point de commande au volet.



COMMANDE RADIO : le point de commande du volet émet un ordre par radio qui est transmis au récepteur intégré dans le moteur du volet.

COMMANDE INDIVIDUELLE : elle est liée (filaire ou radio) à un seul volet auquel elle peut envoyer un ordre.



COMMANDE GROUPÉE : elle n'est pas liée à un seul volet. Elle permet de donner des ordres à un groupe de volets.



UTILISER LA COMMANDE INDIVIDUELLE RADIO POUR VOLET ROULANT

Commander le volet roulant



TABLIER STANDARD

POUR OUVRIR

1 Appui sur montée



POUR STOPPER

1 Appui sur montée ou descente



POUR FERMER

1 Appui sur descente



TABLIER À LAMES ORIENTABLES

POUR FERMER LE VOLET



Le volet descend entièrement, lames en position fermée

POUR ORIENTER LES LAMES

Le volet étant fermé, lames en position fermée, 1 appui sur descente

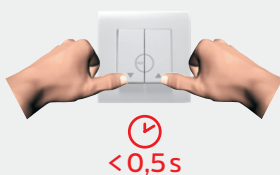


Le volet descend entièrement si nécessaire, les lames s'ouvrent
Pour stopper leur ouverture, 1 appui sur montée ou descente

POUR FERMER LE VOLET ET ORIENTER LES LAMES

Quelle que soit la position du volet, 1 appui sur BUBENDORFF

Motorisation Hybrid radio/filaire (télécommande + inverseur) avec utilisation de l'inverseur : quelle que soit la position du volet, 1 appui simultané inférieur à une demi-seconde sur Montée et Descente suivi d'un appui sur Descente.



Le volet descend entièrement si nécessaire, les lames s'ouvrent

Position préférentielle pour volet roulant

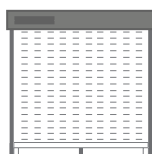
Une position préférentielle est programmée d'usine, et peut être modifiée, uniquement pour les volets roulants hors tablier à lames orientables.

Tablier à lames orientables : la position préférentielle programmée est la position, volet fermé lames ouvertes.

ALLER À LA POSITION PRÉFÉRENTIELLE



1 appui inférieur à une demi-seconde sur la touche BUBENDORFF



MODIFIER LA POSITION PRÉFÉRENTIELLE



STOP à la position souhaitée



1 appui supérieur à 6 secondes sur BUBENDORFF

> Cas motorisation solaire (SO)



Le volet "acquitte"
(il descend et monte de quelques cm)



Attendre le deuxième acquittement
(il descend et monte de quelques cm)
Nota : le premier acquittement est l'activation ou la désactivation du mode pilotage intelligent.

La nouvelle position préférentielle est mémorisée

> Autres motorisations



Le volet "acquitte"
(il descend et monte de quelques cm)

La nouvelle position préférentielle est mémorisée

Nota pour les volets qui disposent du mode piloté (voir page 20) : le mode pilotage intelligent doit être désactivé (voyant rouge) pour que la position préférentielle modifiée soit fonctionnelle.

UTILISER LA COMMANDE INDIVIDUELLE RADIO POUR VOLET BATTANT

Commander le volet battant



POUR OUVRIR

1 Appui sur montée



POUR STOPPER

1 Appui sur montée ou descente



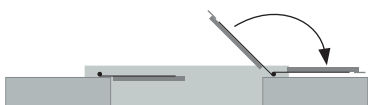
POUR FERMER

1 Appui sur descente



Principe de fonctionnement

OUVERTURE

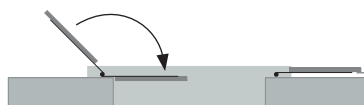


ouverture complète du battant avec battue.

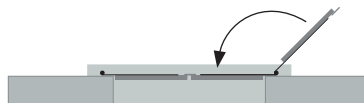


puis ouverture complète du battant sans battue.

FERMETURE



fermeture complète du battant sans battue.



puis fermeture complète du battant avec battue.

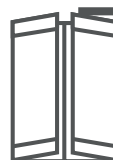
Position préférentielle pour volet battant

Une position préférentielle Aération est programmée d'usine, mais ne peut pas être modifiée.

ALLER À LA POSITION PRÉFÉRENTIELLE



1 appui inférieur à une demi-seconde sur la touche BUBENDORFF



Commander le volet battant en présence de vent



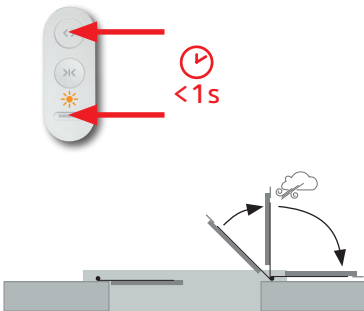
En cas de vent, un arrêt peut se produire lors de l'ouverture ou de la fermeture du volet battant. Pour y remédier, passer à la commande en mode forcé avec la télécommande principale du volet.



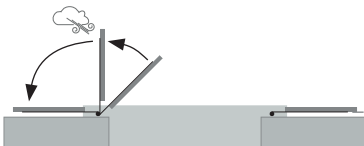
AVERTISSEMENT

- > Utiliser impérativement la télécommande du volet et observer les mouvements du volet
- > Mode forcé : ce mode ne reste actif que pour un mouvement des battants (après ouverture ou fermeture, le volet est à nouveau en mode normal)
- > Ne pas manœuvrer le volet en cas de tempête établie.

OUVERTURE EN MODE FORCÉ

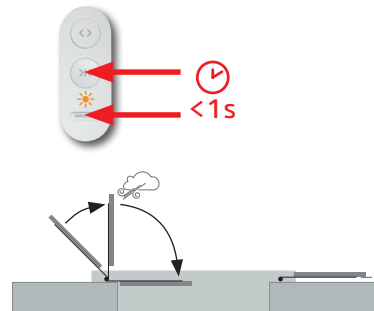


ouverture du battant **avec battue** par paliers successifs en fonction des rafales de vent qui stoppent la motorisation.

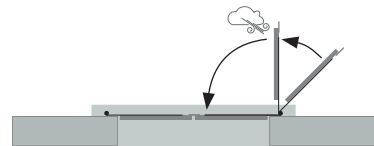


puis ouverture du battant **sans battue** par paliers successifs en fonction des rafales de vent qui stoppent la motorisation.

FERMETURE EN MODE FORCÉ



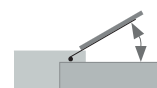
fermeture du battant **sans battue** par paliers successifs en fonction des rafales de vent qui stoppent la motorisation.



puis fermeture du battant **avec battue** par paliers successifs en fonction des rafales de vent qui stoppent la motorisation.

BON À SAVOIR

- > Chaque battant peut redémarrer 5 fois maximum si la motorisation s'arrête sur vent fort
- > Après un arrêt sur vent fort proche de l'ouverture ou de la fermeture complète (80% de la course), les battants sont immobilisés pour éviter un pincement ou un écrasement.



UTILISER LA COMMANDE INDIVIDUELLE FILAIRE

Commander le volet roulant



POUR OUVRIR

1 Appui sur montée



POUR STOPPER

1 Appui sur montée
ou descente

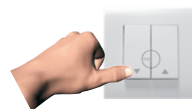


1 Appui sur STOP
(bouton au milieu)
ou 1 Appui sur
montée ou descente



POUR FERMER

1 Appui sur descente



UTILISER UN VOLET ROULANT À MOTORISATION HYBRID

En cas de coupure d'alimentation électrique

En cas de coupure d'alimentation électrique, le fonctionnement des volets roulants à motorisation Hybrid est conservé pendant une durée moyenne de 7 jours sans alimentation électrique à raison d'une ouverture et d'une fermeture journalière.

Le fonctionnement du volet roulant est possible uniquement en utilisant la télécommande du volet (avec numéro de série S/N au dos).

Si le volet roulant est à motorisation Hybrid avec inverseur radio/filaire (télécommande + inverseur), l'inverseur n'est pas opérationnel pour des raisons de sécurité.

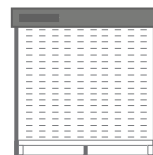
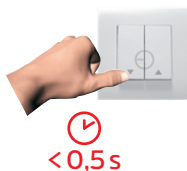
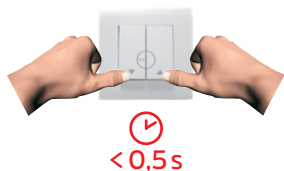
Position préférentielle

ALLER À LA POSITION PRÉFÉRENTIELLE



- . Motorisation Hybrid radio (télécommande sans inverseur) : voir page 15.
- . Motorisation Hybrid radio/filaire (télécommande + inverseur) avec utilisation de l'inverseur : voir ci-dessous.

1 appui simultané inférieur à une demi-seconde sur Montée et Descente suivi d'un appui sur Descente.



MODIFIER LA POSITION PRÉFÉRENTIELLE



La modification de la position préférentielle du volet roulant est possible uniquement en utilisant la télécommande du volet (avec numéro de série S/N au dos) : voir page 15.

PILOTAGE INTELLIGENT



- > En mode piloté, les volets roulants et la motorisation de volet battant à énergie solaire gèrent de manière autonome leur ouverture et leur fermeture partielle ou totale, afin d'optimiser au mieux votre confort tout en vous permettant de réaliser de substantielles économies d'énergie. La position aération programmée en usine n'est pas modifiable. En mode piloté (voyant vert), la position préférentielle (voir page 15) est désactivée.

Activation et désactivation du pilotage intelligent

- > Appuyer sur la touche BUBENDORFF pendant 4 secondes. La LED passe au vert, **le volet fait un acquittement court** : le mode pilotage est actif.

Pour repasser à un fonctionnement standard, appuyer sur la touche BUBENDORFF pendant 4 secondes.

La LED passe au rouge, **le volet fait un acquittement long** : le mode pilotage est inactif.

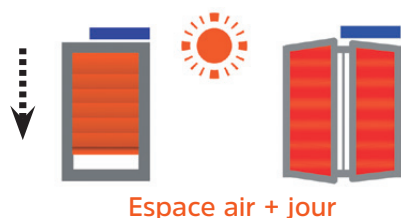


AVERTISSEMENT : pour la motorisation solaire de volets battants, désactiver le pilotage intelligent en cas de vent fort.

Principe de fonctionnement

- > La position du volet s'adapte à la température extérieure et à l'ensoleillement. Cette auto-gestion se fait selon le principe de bon sens, suivant des scénarios adaptés automatiquement aux différentes saisons, et de manière indépendante pour chaque volet* :

*Un décalage de quelques minutes dans la mise en mouvement de 2 volets côte à côte, peut être constaté.

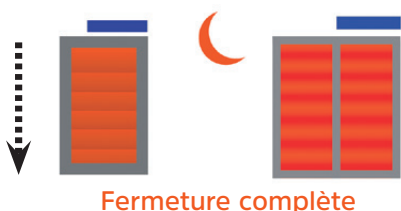


SCÉNARIO ÉTÉ

En cas de pic d'exposition au soleil et de forte chaleur avec une température moyenne de 25 °C, le volet se met automatiquement en position Aération* : il se ferme pour éviter la surchauffe, tout en maintenant un espace suffisant pour un apport lumineux et pour l'aération. Il s'ouvre une fois le pic de chaleur passé.

Pour des raisons de sécurité, si un volet roulant ou un volet battant est complètement fermé, le pilotage n'est pas actif.

*pour les tabliers à lames orientables, volet fermé lames ouvertes



SCÉNARIO HIVER

À la tombée de la nuit lorsque la température moyenne passe en dessous de 12 °C, le volet se ferme pour limiter les déperditions thermiques. Il devra être ouvert manuellement le lendemain matin (sécurité).

Le volet reste manœuvrable si nécessaire, à l'aide de sa télécommande.

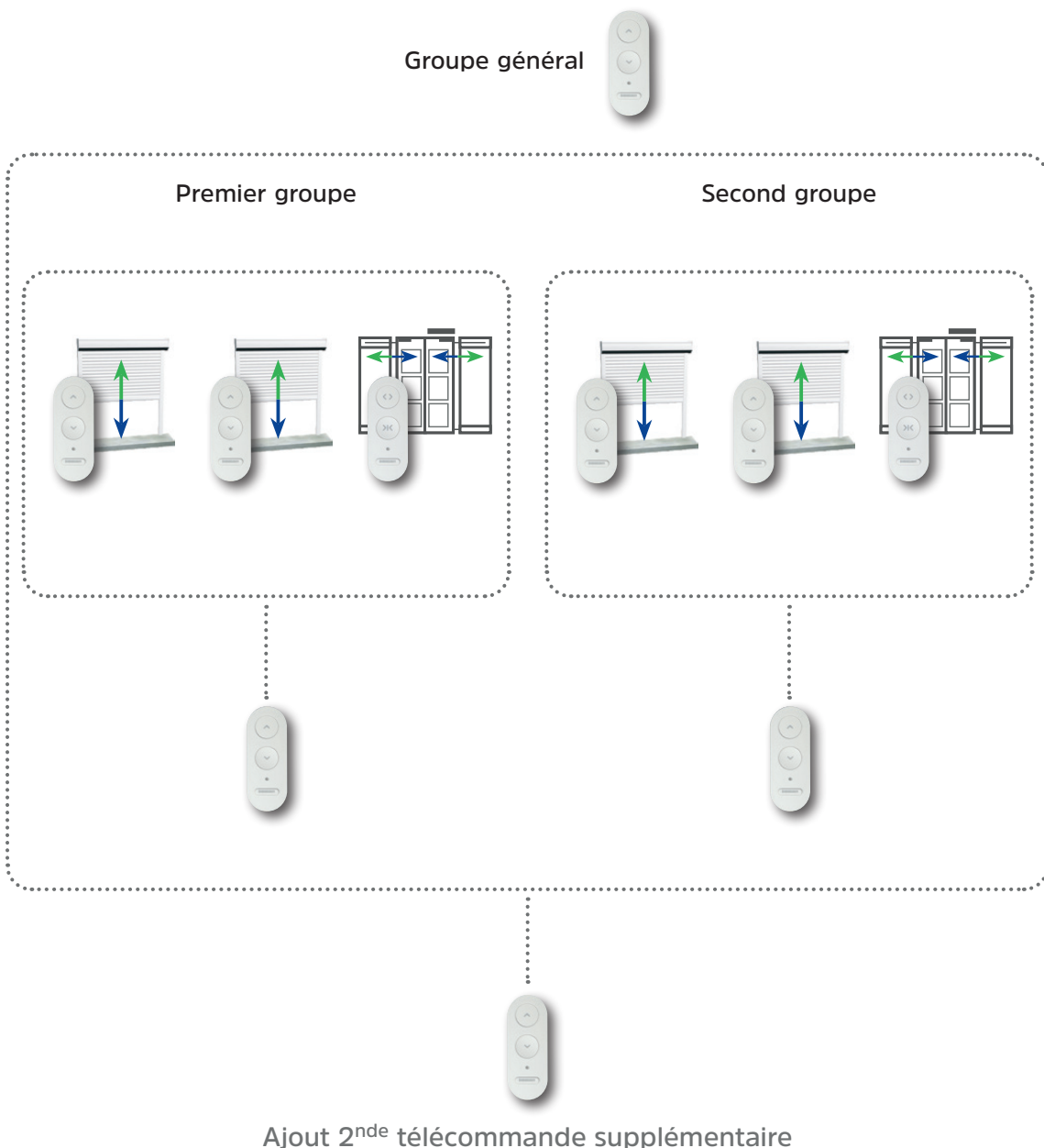
UTILISER LA COMMANDE GROUPEE RADIO

Programmer des groupes de volets avec la télécommande supplémentaire



- > La motorisation BUBENDORFF vous laisse la possibilité de créer des groupes de volets selon votre façon de vivre ou suivant la configuration de votre habitat.
- > Chaque groupe est commandé par une télécommande supplémentaire, qui doit être ajoutée aux volets du groupe selon la procédure décrite page suivante.
- > Une seconde télécommande supplémentaire peut être ajoutée à tous les volets afin de créer un groupe général, comme indiqué sur le schéma ci-dessous : (4 émetteurs maxi par volet ou groupe de l'horloge ou module iDiamant with Netatmo ou Link de Hager inclus).

Nombre maximum de volets par installation : 30



Ajouter/supprimer une télécommande supplémentaire sur un volet



Pour l'intégrer ou la sortir d'un groupe.

Couper 7 secondes et rétablir l'alimentation secteur au disjoncteur.
La procédure (étapes N°1 à 3, décrite ci-dessous) doit être réalisée dans un délai de 40 minutes après la mise sous tension.

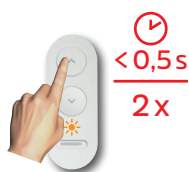
Etape N°1

Mise en mode programmation
(à effectuer sur la télécommande principale du volet)



Etape N°2

Ajouter ou supprimer une télécommande
(à effectuer sur la télécommande supplémentaire)



Ajout d'une télécommande

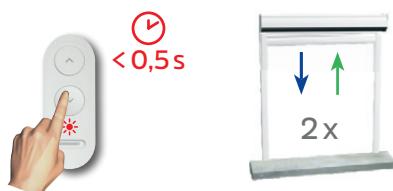


Suppression d'une télécommande



Etape N°3

Valider l'ajout ou la suppression de la télécommande
(à effectuer sur la télécommande principale du volet)



Commander les volets avec la télécommande supplémentaire



Maxi 30 volets par installation

POUR OUVRIR

1 Appui sur montée



POUR STOPPER

1 Appui sur montée
ou descente



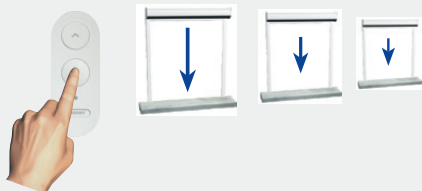
POUR FERMER

1 Appui sur descente



TABLIER À LAMES ORIENTABLES

POUR FERMER LES VOLETS

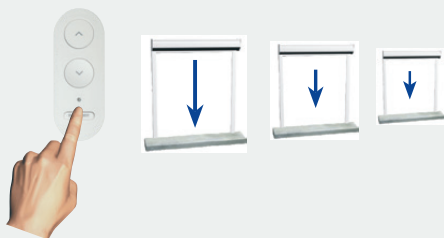


Le volet n'étant pas fermé,
1 appui sur descente



Les volets descendent entièrement,
lames en position fermée

POUR FERMER LES VOLETS ET ORIENTER LES LAMES



Quelle que soit la position des volets,
1 appui sur BUBENDORFF



Les volets descendent entièrement
si nécessaire, les lames s'ouvrent
Pour stopper leur ouverture,
1 appui sur montée ou descente

PILOTAGE DE L'INSTALLATION



Domotique non connectée

> Télécommande horloge et de groupe

Cette nouvelle télécommande vous permet de programmer à l'avance un groupe de volets roulants et/ou battants pour ne plus avoir à vous en préoccuper. Elle vous permet en outre de commander manuellement 4 groupes de volets.

Domotique connectée

> iDiamant with Netatmo



iDiamant with Netatmo est un module de connexion permettant le pilotage à distance de vos volets radio Bubendorff compatible avec l'application Legrand Home+Control. Notice d'installation et de programmation disponible par le lien suivant : https://frama.link/Idiamant_bubendorff.

LES + IDIAMANT

- Souple et intuitif
- Compatible avec la plupart des volets radio Bubendorff fabriqués depuis 2011. Vérifiez la compatibilité de vos volets sur www.bubendorff.com/compatibilite-idiament/
- Compatible Apple HomeKit

> Clé Link



La clé Link est un module de connexion permettant le pilotage à distance de vos volets radio Bubendorff. Elle se connecte à la box Coviva de Hager.

LES + Clé Link

- Simple, sécurisé et évolutif
- Compatible avec la plupart des volets radio Bubendorff fabriqués depuis 2011. Vérifiez la compatibilité de vos volets sur www.bubendorff.com.
- Compatible avec le contrôle vocal Assistant Google et Amazon Alexa.

> Enfin BUBENDORFF a choisi de rendre compatibles ses moteurs filaires (un fil relie le point de commande au volet), avec tous les systèmes domotiques bénéficiant d'une interface adaptée, notamment les gammes Céliane with Netatmo de Legrand et Quick Link de Hager.

> Moteur X3D, pour un pilotage avec la Tydom de DELTA DORE



La motorisation radio X3D proposée en option sur les volets roulants les rend automatiquement compatibles avec la solution Tydom de DELTA DORE et permet d'utiliser un smartphone ou une tablette pour piloter et programmer vos volets roulants.

Renseignez-vous auprès de votre installateur pour la mise en place de ces commandes supplémentaires.



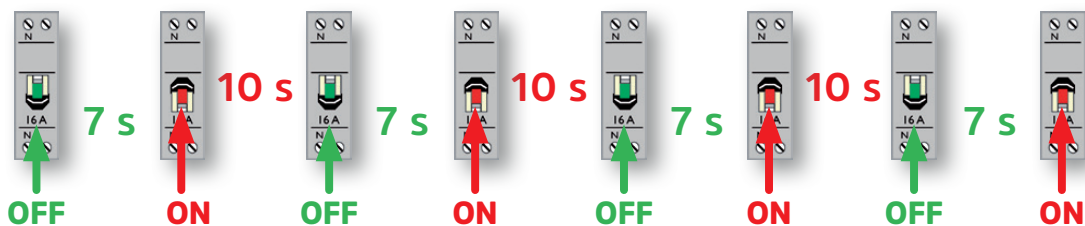
BON À SAVOIR

Fermer un volet en cas de panne d'une télécommande

Si le voyant rouge clignote et que le volet ne fonctionne pas, vous pouvez fermer le volet en effectuant la manipulation ci-dessous.

Volets branchés sur le secteur 230 Volts

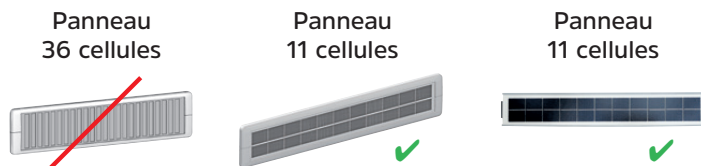
Sur le disjoncteur des volets.



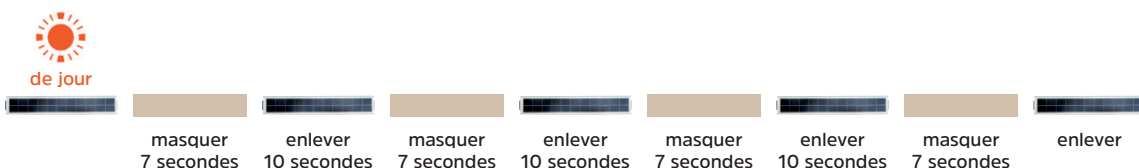
Tous les volets de votre installation vont se fermer (lames en position fermée pour tablier à lames orientables). Le volet en panne reste fermé. Pour les autres il suffit d'utiliser leur télécommande respective, pour retrouver leur fonctionnement individuel habituel.

Volet et motorisation volet battant à énergie solaire

Procédure applicable sur les panneaux solaires nouvelle génération (volets commercialisés à partir de 2018)



Masquer 4 fois le capteur solaire avec un cache opaque (carton, ...).



Le volet va se fermer (lames en position fermée pour tablier à lames orientables).



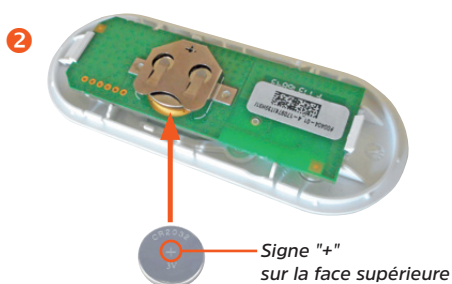
Prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter une chute.

Remplacer la pile d'une télécommande

Si le voyant ne clignote plus et que le volet ne fonctionne pas, procéder comme ci-dessous.



Ouvrir le boîtier à l'aide d'un petit tournevis plat



Remplacer la pile
(réf. CR2032)



Refermer le boîtier



Précautions d'usage : ne pas appuyer sur les contacts pendant le remplacement de la pile.

Mise au rebut des piles

Attention : les piles contiennent des substances polluantes.

Ne pas les jeter avec les ordures ménagères, mais les déposer dans un point de collecte COREPILE (voir sur www.corepile.fr).

Mon volet roulant solaire ou hybride a un mouvement irrégulier : que faire ?

1/ Je modère mon utilisation dans les cas suivants :

- en hiver les conditions peuvent être défavorables, il faut réduire votre usage du volet pendant quelques jours pour revenir à un fonctionnement normal.
- lorsque la batterie est faible ou lorsque la température extérieure est inférieure à -15°C , le mouvement du tablier sera plus lent pour protéger la batterie.

2/ Je contacte mon revendeur dans les cas suivants :

- lorsque le volet détecte un défaut de branchement.
Pour signaler un mauvais branchement, le volet s'arrêtera lors des 2 premiers appuis sur "OUVERTURE" et effectuera 2 ou 3 mouvements d'acquiescement (c'est à dire 2 ou 3 mouvements courts de descente puis de montée).
Lors de la fermeture, il se fermera complètement mais effectuera un mouvement par à-coups.
Après 7 jours de mouvements irréguliers, le moteur ne réagit plus et le volet se bloque ; il faut impérativement que soit rétabli le branchement avec le panneau solaire (volet solaire) ou avec le secteur (volet hybride) pour rétablir le fonctionnement.
- l'utilisation du volet est normale (1 à 2 ouvertures par jour) mais le volet détecte une insuffisance de lumière : le panneau solaire doit être déplacé.
Pour signaler un mauvais positionnement du capteur (panneau solaire), le volet s'arrêtera lors des 2 premiers appuis sur "OUVERTURE" et effectuera 4 mouvements d'acquiescement (c'est à dire 4 mouvements courts de descente puis de montée).
Lors de la fermeture, il se fermera complètement mais effectuera un mouvement par à-coups.





[bubendorff.com](https://www.bubendorff.com)